



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E15707

VALABLE JUSQU'AU 23/09/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1978

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/08/1998
10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 419 782 065 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 26 16415L 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 507156D1244000/ 001 521818/21

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 507156D1244000/ 001 521818/21

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ROCHER

ZA "LE CABARET"
46/48 ROUTE DE L EGLISE
27500 FOURMETOT

Téléphone : 02 32 42 01 19

Portable :

Site Internet : www-rocher-bois.fr

E-mail : sarlentrocher@aol.com

Responsabilité légale :

ROCHER ROMAIN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	17/11/2020
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	16/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.